



Lettre de notification aux familles du résultat de l'appel – établissements publics - Bas Rhin

Madame, Monsieur.....

.....
.....

DIVEL
Division des élèves

Madame, Monsieur,

Tél : 03 88 45 92 57
Fax : 03 88 45 92 52
Mail : pole.lycee67@ac-strasbourg.fr

Vous avez formulé un recours en faveur de votre enfant :

.....

élève du.....

en classe de pour la voie d'orientation :

65, avenue de la Forêt Noire
67083 STRASBOURG Cedex

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la commission d'appel qui s'est tenue le.....

(1) **a accepté**

(1) **a refusé**

Tél : 03 88 45 92 31
Télécopie : 03 88 61 43 15

Motif du rejet.....

Mail : ce.ien-io67@ac-strasbourg.fr

.....
.....

Par conséquent, votre enfant est admis en :

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef d'établissement
président de la sous-commission d'appel,
(Nom, prénom, qualité, signature)

(1) Rayer la mention inutile.

La présente décision, au vu du décret 90-484 du 14 juin 1990, a un caractère définitif.
Elle ne peut faire l'objet que d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.